DIRECTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC
Service Commerce
85 rue du Mail - BP 80011
49020 Angers Cedex 02
Tél : 02 41 05 48 86
Fax : 02 41 05 39 80
Courriel : occupation.domaine-public@ville.angers.fr

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que des emplacements se trouvent vacants sur les marchés suivants :

Affichage du lundi 15 septembre au mardi 30 septembre 2025 inclus
Contestation du mardi 14 octobre au dimanche 19 octobre 2025 inclus
Attribution définitive après consultation de la commission du 21 octobre 2025

MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE MERCREDI	1 emplacement	8 x 2,50	N° 2 : Charcutier
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE MERCREDI	1 emplacement	8 x 3	N° 3 : Producteur ou revendeur des fruits et légumes
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	6 x 5	N° 123 : Vente de produits manufacturés d'habillement : vêtements

Toute revendication devra être accompagnée obligatoirement :

* d'un k-bis de moins de trois mois SAUF pour les producteurs : une déclaration INSEE

* une attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité

* une carte de commerçant recto verso et en cours de validité SAUF pour les producteurs : relevé parcellaire et affiliation MSA de moins de trois mois

* un justificatif d'identité

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET REMIS HORS DELAI NE SERA PAS TRAITE

Les places vacantes seront attribuées en priorité aux commerçants exerçant le métier demandé.

Le service gestionnaire